

JU-do FSGT
-jitsu
HAUTS DE FRANCE

CHALLENGE
F.S.G.T.
JEUNES

CHAMPIONNAT REGIONAL



Saison 2017.2018

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

20 Avenue Saint Roch BP 10117 59302 VALENCIENNES Cedex

Tél : 03 27 48 82 25 Fax : 03 27 47 35 88

fsgt59@wanadoo.fr www.fsgtnord.org

DATE - LIEU - HORAIRES DE LA COMPETITION

SAMEDI 24 MARS 2018

POUSSINS/POUSSINES : Combats mixtes

De 14h à 14h45 : pesée

DIMANCHE 25 MARS 2018

BENJAMINES et BENJAMINS

De 9h à 9h30 : pesée Benjamines

De 9h30 à 10h : pesée Benjamins

Complexe sportif Jean Mercier – rue Arthur Rimbaud SIN LE NOBLE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer au Championnat Régional, chaque combattant doit :

- Figurer sur la liste des **qualifiés du challenge jeunes** (avoir participé à au moins 3 interclubs)
- Avoir son **carton de licence** avec photo et date d'homologation
- Présenter son **livret de judoka** (datant de - de 8 ans) en règle avec :
 - L'identité du combattant, sa photo et la signature
 - Le **timbre judo** de 4 euros
 - Un **certificat médical** datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en compétition ou pour toute licence renouvelée, le certificat de la saison précédente si le questionnaire et attestations ont été présentés au club. Cocher le cas sur la licence.
 - Les **grades signés par l'enseignant (vérifier les minima)**
 - Le nom du club d'appartenance

ENGAGEMENTS

Utiliser la feuille de pesée spéciale championnat jointe au dossier signée par l'enseignant. NOTER LES NOMS OBLIGATOIREMENT EN MAJUSCULES



Les enseignants sont responsables de l'engagement des judokas en compétition, aucune inscription non signée par l'enseignant ne sera acceptée.

CATEGORIES D'AGES – DE POIDS MINIMUM DE CEINTURES

POUSSIN(E)S	BENJAMINES	BENJAMINS
Né(e)s en 2008 - 2009	Nées en 2006 - 2007	Nés en 2006 - 2007
Blanc/jaune	Jaune/orange	Jaune/orange
1mn	2mn	2mn
-24 -28 -32 -36 -40 -44 -48 +48	-32 -36 -40 -44 -48 -52 -57 +57	-30 -34 -38 -42 -46 -50 -55 -60 +60

CONSEIL SPORTIF

LE CONSEIL SPORTIF est mis en place pour les poussins, benjamins et les minimes, dès cette année, selon le processus suivant :

Chacun des conseillers (1 par participant) a la possibilité de demander un temps mort et un seul de 15 secondes , à l'issue d'un matée, en levant un drapeau rouge ou blanc correspondant à la couleur de la ceinture de son élève. L'arbitre accorde le temps mort qui est comptabilisé et indique aux combattants qu'ils peuvent rejoindre leur conseiller, une fois leur tenue rajustée.

Seules des indications verbales peuvent être échangées, aucun contact physique n'est autorisé.

A l'issue du signal marquant la fin des 15 secondes, les combattants devront regagner immédiatement leur emplacement de combat.

Les conseillers devront rester assis sur leur chaise durant la totalité des combats. En dehors des temps morts, il leur est interdit d'échanger paroles ou gestes avec leur élève et les arbitres.

Le responsable de la manifestation a la possibilité d'écarter, pour un combat ou pour la durée de la manifestation, les conseillers dont le comportement déroge à cette réglementation.



Les conseillers (un par club) devront se procurer un bracelet auprès du responsable de la compétition sur présentation de leur licence.

STAGE DE JUDO

Comme chaque année, un stage de judo est organisé pour tous les médaillés. Une invitation leur sera donnée le jour des championnats, la confirmation de participation devra être faite sur place

MERCREDI 28 MARS 2018

Dojo P. Cuheval – Complexe sportif Ladoumègue Rue J-Baptiste Lebas - AUBY
Accueil de 9h30 à 10h Fin du stage : 16h.

COUPE DE FRANCE FSGT PAR EQUIPES REGIONALES

LUNDI 2 AVRIL à MONTREUIL 93100

Gymnase Auguste Delaune, 2 rue de Nanteuil

► Le jour du championnat, les judokas sélectionnés pour faire partie des équipes régionales recevront leur convocation officielle pour la Coupe de France par équipes.

► La feuille de confirmation de participation devra être signée par la personne ayant autorité parentale et rendue sur place ou par mail au plus tard le lundi 26 mars avant 16h au comité. Toute participation non rendue à cette date entraînera la convocation immédiate d'un remplaçant. fsgt59@wanadoo.fr

► Le judoka devra, impérativement, rester dans la catégorie de poids dans laquelle il a été sélectionné, dans le cas contraire, il lui sera impossible de combattre.

La commission de judo n'organisera pas de déplacement pour les équipes poussin(e)s.

COUPE DE FRANCE FSGT INDIVIDUELS BENJAMINES ET BENJAMINS

DIMANCHE 1^{er} AVRIL 2018 à MONTREUIL

Attention ! Feuille de confirmation pour la participation à la coupe de France à rendre sur place ou par mail au plus tard le lundi 26 mars à 16h au comité.

Sans confirmation dans les délais, convocation du remplaçant